Communiqué de presse Chéry-Chartreuve le 27 janvier 2025

Face à la déferlante des champs solaires au sol en zone agricole, l'association « Energie et Environnement en débat dans l'Aisne et la Marne » (EEDAM) en association avec ses partenaires « Energies territoriales du Nord-Est de la France » (ETNEF) et « RESEAU *ENERGIES* TERRE & MER »(RETM) organisent durant le 1er semestre 2025 une série de réunions d'information sur les enjeux et risques de ces projets, et notamment sur les 411 ha de la « Grappe du Tardenois » portée par le promoteur danois European Energy.

Prochaine réunion le mercredi 29 janvier à 18h00 à la Mairie de Goussancourt avec la création d'un Centre d'information de la transition énergétique du TARDENOIS.

Les réalités quotidiennes sur le terrain, ce sont des agriculteurs et des maires harcelés en permanence par les promoteurs éoliens et solaires, et encore plus depuis la mise en œuvre de la loi ZADER, et tous les habitants des communes qui subissent la loi d'un promoteur et d'un propriétaire qui vont, nous seulement capter individuellement la valeur collective, mais surtout porter directement atteinte à l'ensemble des patrimoines culturels, historiques, environnementaux et mémoriaux.

Ce patrimoine collectif a été construit depuis des millénaires partout en France et notamment dans le Tardenois avec les Belges, les Celtes, les Romains, les abbayes cisterciennes, les Rois de France, les 2 guerres mondiales et bien sûr tous ceux qui y ont vécu et contribué à l'économie de ces territoires, et enfin de tous les auteurs qui depuis le Moyen-Age ont transmis cette mémoire aux générations suivantes.

Il doit être protégé et c'est un intérêt public majeur pour le Tardenois et pour la Nation.

En effet, le territoire du Tardenois subit des attaques incessantes depuis plus de 3 ans de la part des promoteurs, phénomène amplifié par le développement de projets de champs solaires au sol en zone agricole, en s'appuyant sur le décret agrivoltaisme d'avril 2024. Un décret "hors sol" dont même les services techniques du Ministère de l'Agriculture (INRAE) conviennent que les objectifs sont irréalistes et impossibles à mettre en œuvre par les agriculteurs, puisque la baisse du potentiel agronomique est avérée à partir de 20% de couverture.

Cette réunion sera l'occasion de :

- *Faire un point à mi-parcours sur l'enquête du projet PV au sol de Coulonges-Cohan*
- *Informer les habitants de Goussancourt et du Tardenois des enjeux des champs solaires au sol*
- *Présenter les enjeux agronomiques du décret du 8 avril 2024 et la position de Comité National de Protection de la Nature, de l'Institut national de la Recherche agronomique et environnementale, de l'Agence de l'Environnement et de maitrise de l'Energie et l'Office Français de la biodiversité*
- *Présenter les objectifs du Centre d'information de transition énergétique du TARDENOIS;*

Florence BILLET, Présidente EEDAM Aisne Jean-Louis VARIN, Président EEDAM Marne

https://www.éedam.fr https://www.retm.fr Contact presse : Nicolas BOUR retm@retm.fr 0684500790